PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE PRODEF

PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS, FEMMES ET COLLECTIVITÉS VULNÉRABLES

BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS
INTERNATIONAL BUREAU FOR CHILDREN'S RIGHTS
OFICINA INTERNACIONAL DE LOS DERECHOS DEL NIÑO
المكتب الدولي لحقوق الطفل

LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIERES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

Affaires mondiales Canada
Global Affairs Canada

PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE PRODEF

CHARGÉS DE PROJET
ASFC – Emannuelle Audet
IBCR – Tarik Marc

LOGISTIQUE ET COMMUNICATION
Marie-Hélène Janvier

STAGIAIRE IBCR
Natalia Daza Veloza

CONCEPTION GRAPHIQUE
Wendy Moran

PHOTO COUVERTURE:
© 123RF Rodrigo Arajo De Matos

© 2016 BUREAU INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS
INTERNATIONAL BUREAU FOR CHILDREN'S RIGHTS
OFICINA INTERNACIONAL DE LOS DERECHOS DEL NIÑO
المكتب الدولي لحقوق الطفل

LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIERES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

À PROPOS

Mis en œuvre depuis 2015 par le consortium constitué d'Avocats sans Frontières Canada et du Bureau International des droits des enfants, grâce au financement d'Affaires Mondiales Canada, ce projet vise l'amélioration de la protection des droits des enfants, femmes et collectivités en situation de pauvreté ou de marginalisation. Il cible également le renforcement de la démocratie et un meilleur accès à la justice dans les pays concernés.

En participant au programme de coopération volontaire, nos volontaires travaillent en partenariat avec des organismes locaux dans neuf pays d'Amérique et d'Afrique, soit la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, Haïti, le Pérou, le Maroc, la Tunisie et la Côte d'Ivoire. Pendant un séjour allant de deux semaines à plusieurs mois, nos coopérants travaillent au renforcement des capacités des organismes partenaires et transmettent leurs connaissances en appuyant le travail réalisé au profit des enfants. Il permet aux canadiens d'acquérir une expérience unique et de contribuer par la suite à la sensibilisation du public aux enjeux de la coopération internationale et des problématiques liées aux droits des femmes, enfants et communautés vulnérables.

PRÉSENCE DANS 9 PAYS

HAÏTI
- KAY FANM (AVEC MOUFHED ET SOFA)
- LE COLLECTIF CONTRE L'IMPUNITÉ
- OFFICE DE LA PROTECTION DU CITOYEN (OPC)

GUATEMALA
- ASFC AU GUATEMALA
- BUFETE DE DERECHOS HUMANOS (BDH)
- CENTRO PARA LA ACCIÓN LEGAL EN DERECHOS HUMANOS

HONDURAS
- COMITÉ DE FAMILIARES DE DETENIDOS – DESAPARECIDOS EN HONDURAS (COFADEH)
- CENTRE POUR LA RECHERCHE ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME (CIPRODEH)

COSTA RICA
- FUNDACIÓN PANIAMOR

COLOMBIE
- CORPORACIÓN HUMANAS
- ASFC EN COLOMBIE

PÉROU
- ASOCIACIÓN PRO DERECHOS HUMANOS (APRODEH)
- CHS ALTERNATIVO
- INSTITUTO PROMOVIENDO DESARROLLO SOCIAL (IPRODES)

MAROC
- ASSOCIATION BAYTI

TUNISIE
- ASSOCIATION AMAL POUR LA FAMILLE ET L'ENFANT

CÔTE D'IVOIRE
- ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CÔTE D'IVOIRE (AFJCI)

BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS
AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA

COSTA RICA

FUNDACIÓN PANIAMOR

LA FONDATION PANIAMOR EST UNE ORGANISATION CIVILE SANS BUT LUCRATIF, SANS AFFILIATION POLITIQUE PARTISANE, À CARACTÈRE TECHNIQUE ET DE NATURE PRÉVENTIVE, CRÉÉE EN 1987 ET DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC PAR L'ÉTAT COSTARICAIN EN 1989. SA MISSION EST DE PROVOQUER DES CHANGEMENTS DURABLES EN FAVEUR DES DROITS DES MINEURS ET DE LEUR QUALITÉ DE VIE AU COSTA RICA.

FUNDACION paniamor

VILLE: SAN JOSÉ

DURÉE DU MANDAT: 12 MOIS

RÔLE: CONSEILLÈRE JURIDIQUE

JUSTINE SAINT-JACQUES

COOPÉRANTE VOLONTAIRE FUNDACIÓN PANIAMOR

Diplômée en droit de l'Université de Montréal en 2008, membre du Barreau du Québec depuis 2009, et titulaire d'un diplôme de Juris Doctor, Justine Saint-Jacques est partie en mission en tant que conseillère juridique volontaire auprès de la Fundación Paniamor au Costa Rica. Dans le cadre de son mandat, elle s'est impliquée dans divers projets de réforme législative et de conférences.

Dans l'exécution de ses tâches de conseillère juridique volontaire, elle a réalisé son mandat au Bureau de plaidoyer et d'incidence politique de la Fondation PANIAMOR. C'est dans ce contexte que Justine a produit une recherche de droit international comparé sur l'âge du consentement sexuel et l'âge minimum de consentement au mariage dans le monde qui a ensuite été distribuée à tous les membres d'un parti politique afin de les convaincre d'appuyer un projet de loi contre les « relations inappropriées ». Elle a produit des documents contenant des arguments et statistiques distribués à des députés afin d'alimenter leur réflexion en faveur d'un projet de loi et elle a eu la chance d'écouter ces députés utiliser ce document au cours de débats parlementaires. Justine a participé à l'organisation d'une conférence sur la sécurité en ligne et la protection des droits des enfants où étaient présents des membres de la magistrature, des experts et des membres du pouvoir exécutif. Elle se déplace couramment jusqu'à l'Assemblée législative pour consulter des projets de lois et mémoires de diverses institutions publiques, écouter les débats législatifs ou distribuer des documents aux législateurs.

« Mon expérience à titre de conseillère juridique volontaire est enrichissante au plus haut point. J'ai appris sur le fonctionnement interne d'une ONG, sur le travail de plaidoyer, sur les défis de la lutte contre la violence fondée sur le genre. Mes découvertes se situent sur le plan social, politique et légal. Chaque projet apporte son lot d'excitation et de défis. » — Justine Saint-Jacques

PÉROU

CHS ALTERNATIVO

CAPITAL HUMANO Y SOCIAL ALTERNATIVO (CHS ALTERNATIVO) EST UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE VISANT À SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES INDIVIDUS, DES ORGANISATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ, EN METTANT L'ACCENT SUR LES DROITS HUMAINS. ELLE SE SPÉCIALISE DANS LES ENJEUX LIÉS À LA TRAITE DES PERSONNES, L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS, L'EXPLOITATION AU TRAVAIL ET LE TRAVAIL DES ENFANTS.

CLAUDIA NUÑEZ DEL ARCO

COOPÉRANTE VOLONTAIRE
CHS ALTERNATIVO

VILLE: LIMA

DURÉE DU MANDAT: 8 MOIS

RÔLE: CONSEILLÈRES JURIDIQUES

Claudia Nuñez del Arco détient un baccalauréat en droit de la *Pontificia Universidad Católica del Perú* et une maîtrise en droit international de l'Université de Montréal. Poussée par son engagement envers le respect des droits humains, Claudia est partie en 2015 comme coopérante volontaire en tant que Conseillère juridique au Bureau Capital Humano y Social Alternativo (CHS) au Pérou. Chez CHS, Claudia a donné de l'assistance juridique à 12 victimes de traite des personnes et fait le suivi juridique de 24 cas de traite des personnes. Elle a aussi participé à des études et rapports concernant le travail des enfants et l'exploitation sexuelle des enfants qui ont été présentés aux instances internationales, notamment, à la Commission interaméricaine des droits de l'homme et au *Department of Labor* des États-Unis. Finalement, elle a donné des formations sur la traite des personnes dirigées aux juges, procureurs, policiers et travailleurs du Ministère du travail péruvien. À la fin de son mandat, 161 personnes ont été formées dans trois régions du Pérou.

DOMINIKA KIANIČKOVÁ

COOPÉRANTE VOLONTAIRE CHS ALTERNATIVO

Dominika M. Kianičková est titulaire d'un baccalauréat de droit civil de l'Université de Sherbrooke. Durant ses études, elle développa rapidement un intérêt accru pour le domaine du droit international et plus particulièrement en ce qui concerne les droits de l'Homme. C'est cet intérêt qui la poussa à poursuivre une maîtrise bidisciplinaire en Droit international et politique internationale appliqués à l'Université de Shebrooke puis à entreprendre un stage au sein de l'Institut International de Droit Humanitaire à Genève en Suisse. Poussée par sa passion pour les droits de l'Homme, Dominika est devenue coopérante volontaire au sein de *Capital Humano y Social Alternativo* au Pérou, un organisme œuvrant dans le domaine de la traite des êtres humains. Dans le cadre de son mandat de conseillère juridique, Dominika est apportée notamment à prodiguer des avis juridiques, à dispenser des formations en matière de droits des enfants, à réaliser une étude comparée entre le droit international et le droit national péruvien en matière de traite puis à collaborer à la rédaction des propositions de modifications législatives dans le but d'assurer une meilleur protection des victimes de la traite des êtres humains et particulièrement celle des femmes et enfants.

« Donner son énergie et ses connaissances à un travail qui peut provoquer un impact direct dans la vie des personnes les plus vulnérables d'une société représente une expérience inestimable qui transcende notre propre développement professionnel. Je considère que la recherche permanente de justice et d'égalité permet que l'on puisse se rappeler du sens réel de devenir avocat/e, encore plus si l'on réalise ce travail dans le cadre d'un programme de coopération internationale où le principe de solidarité se trouve à la base de ces types de projets. » — Claudia Nuñez del Arco

CÔTE D'IVOIRE

ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CÔTE D'IVOIRE

L'AFJCI EST UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE IVOIRIENNE, CRÉÉE EN 1984, ET ENGAGÉE DANS LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS, EN PARTICULIER CEUX DE LA FEMME ET DE L'ENFANT. SA MISSION EST DE LUTTER POUR L'INSTAURATION D'UNE JUSTICE ÉGALITAIRE ENTRE LES SEXES ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE POUR TOUS(TES) LES CITOYEN(NE)S, ET PARTICULIÈREMENT LES PLUS VULNÉRABLES.

VILLE: SAN PEDRO

DURÉE DU MANDAT: 8 MOIS

RÔLE: CONSEILLÈRE JURIDIQUE

ODILE CARON

COOPÉRANTE VOLONTAIRE AFJCI

Titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en droit international et politique internationale appliqués, Odile Caron a réalisé un mandat de 8 mois en Côte d'Ivoire au sein de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) en tant que conseillère juridique volontaire. Étant la première coopérante à se rendre dans ce pays, le mandat d'Odile a été principalement marqué par le développement d'une vision commune de la coopération volontaire. Plus particulièrement déployée à la Clinique juridique de San-Pédro, elle a notamment développé et dispensé des formations sur les droits des enfants, participé à des ateliers de sensibilisation, assisté et accompagné des personnes vulnérables dans leurs démarches administratives et légales ainsi que créé un Comité permanent pour l'égalité entre les sexes.

« Être coopérante volontaire en Côte d'Ivoire, c'est plus qu'intégrer un milieu de travail: c'est devenir membre d'une grande famille avec laquelle on surmonte les défis du quotidien et chez qui on cherche du réconfort lorsque la réalité du terrain nous frappe. Au même titre où je travaille à renforcer les capacités de mes collègues, ces derniers en font tout autant notamment en m'apprenant à m'adapter à leur contexte de travail difficile. Je le dis souvent: j'aime mon travail. Par exemple, en collaboration avec notre partenaire l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), je suis en train d'élaborer un guide pratique qui permettra une meilleure prise en charge juridique et judiciaire des enfants. C'est passionnant et je n'ai aucun doute que ce nouvel outil de référence remplira son objectif. Finalement, l'AFJCI est très ouverte à toute initiative pouvant améliorer l'accès à la justice, ce qui me donne une grande liberté d'action et la possibilité au quotidien de faire valoir mes idées, de les réaliser et parfois même d'apercevoir à court terme un changement concret. Notamment, il y a quelques mois, j'ai discuté avec un collègue de l'importance de faire connaître aux enfants le rôle qu'ils occupent dans le cadre de leurs propres protections. Cette conversation était sans but précis mais j'ai été très heureuse d'apprendre quelques semaines plus tard que mes explications étaient maintenant intégrées lors des ateliers de sensibilisation auprès des enfants. » — Odile Caron

VILLE: BOUAKE

DURÉE DU MANDAT: 8 MOIS

RÔLE: CONSEILLÈRE JURIDIQUE

MALIKA SAHER

COOPÉRANTE VOLONTAIRE AFJCI

Titulaire d'une licence en droit civil et d'un diplôme de Juris Doctor en Common Law de l'Université d'Ottawa, ainsi que d'une maitrise en droit international public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Malika a décidé de devenir conseillère juridique volontaire au sein de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI). Elle appuie le travail des juristes de la Clinique juridique de Bouaké dans l'assistance juridique et judiciaire des cas de violations des droits humains. Lors d'une journée typique à la Clinique juridique de Bouaké, Malika et ses collègues font la tournée des commissariats, gendarmeries, maisons d'arrêts et centre d'observation pour les mineurs. Dans le cadre du suivi de leurs dossiers, ils sont en constant contact avec les officiers de police judiciaire, les travailleurs sociaux, procureurs, et juges. Ainsi, pour Malika et le partenaire, le fait qu'un commissaire les contacte pour assister un mineur arrêté, signifie une première réussite.

« Selon moi, être coopérante volontaire, c'est tout faire pour ne plus être là. Je m'explique : en tant que coopérante volontaire, mon objectif est certes d'assister et d'accompagner les juristes dans leur travail, mais surtout de faire en sorte que cette assistance ne soit plus nécessaire à mon départ. C'est là le cœur du renforcement de capacités que les volontaires du PRODEF cherchent à apporter.

Mon expérience de coopérante volontaire à la Clinique juridique de Bouaké, c'est vivre le droit à l'état brut. C'est être sur le terrain au quotidien. C'est rencontrer des femmes et enfants, notamment, et faire le maximum pour les assister juridiquement. J'ai de la chance d'être entourée de juristes dévoués et compétents, de qui j'apprends tous les jours. À mon tour, je les assiste dans leurs dossiers et projets, essentiellement en droits des enfants. Bref, être coopérante volontaire, c'est vivre une expérience professionnelle et humaine aussi enrichissante que passionnante. » — Malika Saher

MAROC

BAYTI

BAYTI EST UNE ASSOCIATION MAROCAINE SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1995 ET BASÉE À CASABLANCA. DISPOSANT DE 5 CENTRES D'ACCUEIL SITUÉS À CASABLANCA, ESSAOUIRA ET KENITRA, LA MISSION DE BAYTI EST DE TRAVAILLER AVEC LES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE. L'ORGANISME SE CONCENTRE SUR LA PRÉVENTION DE L'EXCLUSION DES ENFANTS, LEUR PROTECTION CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE, LEUR RÉADAPTATION PSYCHOSOCIALE ET LEUR RÉINSERTION FAMILIALE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE. PAR SES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER, L'ASSOCIATION CONTRIBUE AUX RÉFORMES DU CADRE LÉGISLATIF EN MATIÈRE DE DROITS DE L'ENFANCE AU MAROC.

BÉATRICE PINOT

COOPÉRANTE VOLONTAIRE BAYTI

VILLE: CASABLANCA

DURÉE DU MANDAT: 8 MOIS

RÔLE: CONSEILLÈRE EN GESTION ORGANISATIONNELLE

Forte d'une expertise variée dans différents domaines de la gestion des organisations, en particulier dans le milieu coopératif et déjà impliquée dans le secteur de la coopération internationale, c'est avec enthousiasme que Béatrice Pinot s'est jointe à la première cohorte de coopérants volontaires du PRODEF pour effectuer un mandat de huit mois en tant que conseillère en gestion organisationnelle auprès de l'Association Bayti, notre partenaire au Maroc.

À ce titre, Béatrice a été amenée à conseiller, assister et appuyer techniquement la direction de Bayti dans la gestion de ses programmes. Ses axes d'intervention ont consisté en un diagnostic organisationnel, des ateliers de renforcement des capacités dispensés auprès de l'équipe administrative de Bayti, des orientations en termes de ressources humaines et de gouvernance, une collaboration étroite avec la direction quant à la capitalisation des activités, la conception et rédaction du rapport annuel ainsi que l'organisation de l'Assemblée générale de l'association.

« J'ai découvert le programme de coopération volontaire au travers de mes fonctions de membre d'un conseil d'administration d'une ONG canadienne participant à ce programme et ce type de coopération internationale rejoignait complètement mes valeurs. J'ai voulu m'impliquer à mon tour et mettre mes expertises en gestion organisationnelle au profit au service d'organisations œuvrant auprès de communautés ou personnes vulnérables. Grâce au Bureau International des droits des enfants et à Bayti, leur partenaire appuyé au Maroc, je réalise un premier mandat dont la richesse humaine va bien au-delà d'un simple partage professionnel. Pas un seul instant je ne regrette ma décision ! » — Béatrice Pinot

BENOÎT GINGRAS

COOPÉRANT VOLONTAIRE BAYTI

Benoît Gingras a œuvré pendant plus de 25 ans comme avocat en Chambre de la jeunesse à la Cour du Québec. Membre du Barreau du Québec depuis 1989, il a développé une expertise en droit de la protection de la jeunesse et en droit pénal pour adolescents. Dans le cadre du PRODEF, Benoit a réalisé une mission de courte durée au Maroc à titre de coopérant volontaire afin de donner plusieurs ateliers portant sur la thématique des droits des enfants.

VILLE: CASABLANCA / ESSAOURA

DURÉE DU MANDAT: 2 SEMAINES

RÔLE: CONSEILLER JURIDIQUE

TUNIS

AMAL POUR LA FAMILE ET L'ENFANT

L'ASSOCIATION AMAL POUR LA FAMILLE ET L'ENFANT SE DONNE POUR MISSION LA CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES MÈRES CÉLIBATAIRES, EN DÉFENDANT LEURS DROITS À UNE VIE DIGNE ET À LA RECONNAISSANCE DE LEUR STATUT SOCIAL ET LÉGAL. L'ASSOCIATION OEUVRE ÉGALEMENT À LA RÉALISATION DE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT EN FAVORISANT SON ACCÈS AUX DROITS D'ÉDUCATION, D'EXPRESSION ET DE PARTICIPATION.

MARIE-EVE HOUDE

COOPÉRANTE VOLONTAIRE AMAL

VILLE: TUNIS

DURÉE DU MANDAT: 2 SEMAINES

RÔLE: CONSEILLÈRE EN GESTION ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Afin de partager son expertise comme conseillère en gestion et développement organisationnel, Marie-Eve Houde est partie en mission de courte durée en Tunisie en tant que coopérante volontaire du PRODEF. Spécialisée en gestion de petites équipes de travail d'ONG internationales, Marie-Eve a travaillé conjointement avec la directrice exécutive de l'association AMAL pour développer des stratégies et des outils de gestion des ressources humaines. Le travail entre Marie-Eve et la directrice a dépassé les attentes! Une première version de tous les outils souhaités a été terminée et Marie-Eve a quitté la Tunisie en sachant que cette proposition, fruit des efforts mutuels, sera présentée au comité directeur pour sa révision, adoption et mise en place.

« En deux semaines, nous avons non seulement développé une première version d'un manuel de l'employé, un guide de gestion administratif et financier, différents organigrammes actuel et prévisionnel, un modèle de contrat, un modèle de description de tâches mais nous avons également réfléchi à la répartition des rôles et responsabilités dans l'équipe et développé un plan de révision, adoption et mise en œuvre des différents outils développés. » — Marie-Eve Houde

WENDY MORAN

COOPÉRANTE VOLONTAIRE AMAL

VILLE: TUNIS

DURÉE DU MANDAT: 2 SEMAINES

RÔLE: CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION

Wendy, conseillère en communication, a fait un mandat de courte durée chez notre partenaire Amal. Elle a donné deux formations, réalisé une vidéo et une brochure de promotion des projets de l'association, ainsi que le montage d'un site web. À son retour à Montréal, Wendy a remis un plan de communication visant le renforcement de la stratégie globale de l'organisation. Les diverses visites et sa présence au bureau lui ont permis de mieux saisir les enjeux de communication d'Amal ainsi que de faire un audit des activités de l'organisation.

BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS | INTERNATIONAL BUREAU FOR CHILDREN'S RIGHTS | OFICINA INTERNACIONAL DE LOS DERECHOS DEL NIÑO | المكتب الدولي لحقوق الطفل

SIÈGE SOCIAL
805, rue Villeray, Montréal, Québec H2R 1J4 Canada
Tél. + 1 514 932 7656 Téléc. + 1 514 932 9453 info@ibcr.org **www.ibcr.org**

Tarik Marc
Chargé de projet; Programme de coopération volontaire
Tél.: 514 932 7656, ext. 241 t.marc@ibcr.org

© 2016 BUREAU INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

TOUS DROITS RÉSERVÉS